

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Journée de la solidarité Question écrite n° 41528

Texte de la question

M. Guy Bricout interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur combien a rapporté la journée de solidarité, instituée par la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, applicable à tous les actifs et, d'autre part, quelles sont les actions que les sommes ainsi récoltées ont permis de financer.

Données clés

Auteur: M. Guy Bricout

Circonscription: Nord (18e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 41528

Rubrique: Dépendance

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 janvier 2022

Question publiée au JO le : 5 octobre 2021, page 7305

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)